

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 33 (1987)  
**Heft:** 5

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sommaire

3	— En bref
4-5	— Fête du 1 <sup>er</sup> Août
6-7	— Calendrier et Hôpital Suisse
8	— Nous les jeunes
9	— Suisses de l'étranger
10	— Chronique fédérale
11	— Affaires fédérales
12-13	— La Suisse au fil des jours
14 à 17	— Revue de presse
18-19	— Zouc
20-21	— Les Arts
22	— Littérature
23	— Philatélie
24	— Bande dessinée

© Delachaux & Niestlé, Editeurs. Lausanne & Paris. Tous droits réservés.



Editeur :  
Fédération des Sociétés Suisse de Paris

Président :  
Pierre Jonneret

Direction-Rédaction :  
Nelly Silvagni-Schenk

Trésorier :  
Willy Bossard

Publicité :  
s'adresser directement au M.S.

Siège Social :  
11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris  
C.C.P. Messager Suisse 12273-27 G  
Paris.

Prix de l'abonnement : 120 F - Etranger :  
130 F

Imprimeur :  
Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie,  
77000 Melun — Tél. : 64.39.37.07  
Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1987 — N° 5.  
(Commission paritaire n° 52679)

La revue n'est pas vendue au numéro  
mais par abonnement. « Le Messager  
Suisse » n'est pas en vente publique.

Pour vous le procurer adressez-vous au  
siège du journal.

Adressez toute votre correspondance à  
la Rédaction, 11, rue Paul Louis Courier  
75007 Paris — Tél. : 45.44.68.41

La Délégation suisse près l'OCDE  
cherche du 25 juillet au 31 août  
un remplaçant pour son concierge  
ainsi qu'une femme de ménage.

Les intéressés sont priés de prendre  
contact en téléphonant au :  
n° 45.50.34.46 poste 300

**Il en est encore temps :  
n'oubliez pas de renouveler  
votre abonnement 1987**

**Prix inchangé : F. 120.-**

**Abonnement de soutien à partir de  
F. 130.-**

**Abonnement pour l'étranger :  
F. 130.-**

**Règlement par chèque bancaire au  
nom de la F.S.S.P./M.S. ou par ccp  
12 273 27 G - Messager Suisse Paris**

## PUBLICITE

**Le Messager Suisse est un excellent support  
publicitaire pour toute maison qui désire tou-  
cher une clientèle suisse. Nos rubriques sont  
diverses : immobilier, gastronomie etc.**

**Demandez rapidement nos tarifs 1987 au siège  
de la Rédaction.**

**11, rue Paul Louis Courier - Paris 7<sup>e</sup>  
Tél. : 45.44.68.41**

### Abonnements au " Messager Suisse " (onze numéros)

- Prière d'indiquer si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un réabonnement.
- Adresse : indiquer lisiblement vos nom, prénom, rue, code postal.
- Changement d'adresse : mentionner toujours votre ancienne adresse, notre fichier étant classé par code postal. Seuls ceux concernant les abonnés au M.S. sont à adresser directement au siège de la Revue.
- En vous abonnant, indiquez si vous êtes immatriculé auprès d'un consulat. Il s'agit pour nous de classement du fichier.
- Si vous recevez irrégulièrement notre publication, faites une réclamation auprès des P. & T. Nous constatons, hélas, de nombreux retards dans l'acheminement des imprimés.
- Manuscrits destinés à paraître : ils doivent nous parvenir au plus tard le 10 du mois précédent celui de la parution. Indispensable !
- Votre abonnement part toujours de la date de votre premier versement.